

Réponse à Monsieur Pierre Duriot

écrit par Le p'tit singe | 27 juillet 2025





Hier j'ai lu [votre article](#), j'ai relevé quelques trucs...

Première partie : j'espère que vous n'êtes pas le technicien automobile de votre parti... Vous parlez de batterie... Lesquelles ?

Nickel/Cadmium (Ni-Cd)

Nickel/Métal Hydrure (Ni-MH)

Nickel/Zinc (NiZn)

Sodium/Chlorure de Nickel (Zebra)

Lithium/Ion (Li-Ion)

Lithium/Polymère (LiPo)

Lithium/Phosphate (LiFeP04)

Lithium/MétalPolymère (LMP)

Aaaaaahhhh première hésitation !!

Deuxième partie : vous parlez d'autonomie des caisses à piles souvent ridicule, il ne faut pas se fier à l'autonomie du constructeur qui doit être amputée de 30 % le souci c'est le stockage de l'énergie !!

Troisième partie : parlons argent... En premier du prix d'achat énorme (compter presque deux fois par rapport à une thermique) et du coup de bambou des recharges, en effet en utilisation ça peut coûter très cher, aussi cher que pour une thermique, certaines bornes sont très chères, surtout si vous voulez de la recharge rapide,

Quatrième partie : on est malade, ça j'en ai jamais entendu parler, on était déjà soi-disant malade dans les DS à l'époque.

Cinquième partie : ça prend feu □ il faut soit un choc qui endommage le circuit électrique (48 à 350 volts ce qui explique le besoin de formation). soit un défaut d'étanchéité du bac batterie. **Hé non, pas de combustion spontanée...**

Sixième partie : **tellement peu fiable que revendu au bout de trois ans... Faux,** c'est juste que beaucoup de personnes sont sous contrat de longue location de 3 ans (comme la majorité des achats de véhicules) et accessoirement pas de contrôle technique pour un véhicule de moins de 4 ans.

Septième partie : une voiture des années 80 dure 50 ans ?? Dépêchez-vous il vous reste 5 ans pour les premières... La fabrication et la diffusion des pièces détachées seront le principal souci, viendra ensuite le prix de la maintenance et de la main d'œuvre lors des réparations... Accessoirement celui des compétences du mécanicien. Je sais un peu plus de quoi je cause car je roule en ancienne avec une titine née avant les années 60 (diantre plus de 65 ans, comment est-ce possible !!) et

même si c'est vital pour ma titine peu de garage disposent de pompe à graisse de nos jours...

Huitième partie : en cas d'incendie que faire... Il est impératif de noyer les batteries... problèmes de pollution et de faisabilité car ce feu s'alimente de lui-même...

Neuvième partie : pour les téléphones, il faut apprendre à s'en servir, une recharge efficace devrait commencer quand la batterie est entre 25 à 30 % et s'arrêter entre 85 à 90 %. Avec cette manière de procéder, je garde mes téléphones plus de 5 ans sans rien changer.

Dixième partie : roulez en ancienne, vous aurez l'immense joie de voir l'étonnement des autres usagers, même les wesh-wesh sont souriants en voyant ma vieille guimbarde et si c'est un bicylindre Citroën vous trouverez toutes les pièces détachées vu le nombre de boutiques sur Internet et proche de chez vous... Accessoirement tous les véhicules de plus de trente ans peuvent bénéficier de la carte grise de collection.

Bref et conclusions :

Je propose un Pacte, je ne me mêle pas de politique car je peux par méconnaissance raconter des bêtises et vous arrêtez de parler mécanique puisque apparemment c'est pas votre truc...

P'tit singesquement vôtre...